

# BULLETIN FOOT YVELINES



Saison 2023 / 2024 – 05/03/2024  
Bulletin n°18

COMITE FSGT 78  
7, rue Veuve Fleuret  
78130 LES MUREAUX  
01.34.74.84.93 - 07.67.08.08.49  
fsgt78@orange.fr  
www.fsgt78.com

Afin d'éviter tout problème de retard dans l'enregistrement des résultats de matchs pour le mardi qui suit la rencontre, nous vous conseillons de nous expédier les feuilles de matchs recto/verso par mail à l'adresse ci-dessous :

fsgt78@orange.fr

La feuille de match doit obligatoirement être expédiée à l'adresse ci-dessous :

Comité FSGT des Yvelines  
7, rue Veuve Fleuret - 78130 LES MUREAUX



## JOINDRE LA COMMISSION

Vous pouvez joindre la commission Football des Yvelines tous les mardis

A partir de 16h00

Au 01.34.74.84.93

## Bulletins reçus :

CD 75 : Paris Foot Week-end n°16  
CD 78 : Foot Yvelines n°17  
CD 93 : Le Lien n°18  
CD 94 : Avant Centre n°14

## FOOT YVELINES

1 – Courrier(s) reçu(s)	2
2 – Résultats	4
3 – Équipes ayant usées de leur droit de report	4
4 – Sanctions Sportives	5
5 - Désignation des arbitres	7
6 – Joueurs suspendus	7
7 – Autorisations	9
8 – PV du Bureau d'Appel Régional – 15/02/24	10

## PRESENTS :

Mme GALLET Sylvie  
M. PUGLISI René

## ABSENT EXCUSÉ :

M, GALLICET Sylvain

### Membres de la Commission Football :

Mme GALLET Sylvie :

Secrétaire et membres de la sous-commission des litiges

M, GALLICET Sylvain :

Responsable des arbitres et membre de la sous-commission des litiges

M. PUGLISI René :

Classement et rédacteur du bulletin

Tous les courriers doivent impérativement être envoyés à l'adresse indiquée ci-dessous :

[fsgt78@orange.fr](mailto:fsgt78@orange.fr)

Les feuilles de match originales doivent être expédiées à l'adresse postale ci-dessous et parvenir à la CFY au plus tard le mardi qui suit la rencontre.



**FSGT 78**  
**7, rue Veuve Fleuret**  
**78130 LES MUREAUX**

→ La CFY accepte les feuilles de match qui seront envoyées par mail, et toujours dans le même délai que l'originale.

En cas d'envoi par mail, la feuille de match originale devra impérativement parvenir au Comité des Yvelines au plus tard le deuxième mardi qui suit la rencontre.

La Commission Football des Yvelines (CFY) n'est joignable que le mardi après-midi à partir de 16h.

Toutefois, en cas de problème en semaine, vous pouvez joindre le Comité FSGT des Yvelines via la permanente Sylvie GALLET au numéro suivant :

01.34.74.84.93

Cette dernière contactera un membre de la CFY pour essayer de régler le problème.

## 1 – COURRIER(S) RECU(S)



**Lors d'un envoi de mail, veuillez nous indiquer, avant ou après la signature, de quelle équipe il s'agit.**

**Ce détail évitera à la CFY de perdre du temps pour savoir à quelle équipe correspond le mail**

Expéditeur	Sujet	Réponse
ASC BNP PARIBAS CTIP	Rapport d'expulsion	Transmis à la sous-commission de discipline



**Important**

**Il n'est plus obligatoire d'envoyer les feuilles de match originales par courrier postal.**  
**Cela fait suite à la modification du règlement des compétitions de football à 11 en IDF – saison 2023/2024 (voir article ci-dessous)**  
**Par contre, afin de faciliter le travail de notre permanente et celui de la CFY, nous vous demandons que les feuilles de match soient lisibles et envoyées en Pièce Jointe.**

### **Article 19 : Envoi de la feuille de match**

La saisie du résultat de la rencontre sur le site [www.footfsgtidf.org](http://www.footfsgtidf.org) et l'envoi de la feuille de match à la commission gestionnaire de l'épreuve dans les 48 h 00 qui suivent la date de la rencontre, incombent :

- Au club vainqueur
- Au club recevant en cas de match nul, arrêté ou non joué (y compris les forfaits), quels qu'en soient les motifs

La non saisie du résultat sur le site [www.footfsgtidf.org](http://www.footfsgtidf.org) dans un délai de 48h après la rencontre entraîne l'attribution de 2 unités administratives de pénalité au club fautif.

La feuille de match doit être adressée par mail à la Commission de gestion du championnat (voir indication sur la feuille de match) dans les 48h qui suivent la rencontre :

- La copie doit être claire et lisible (scan en PDF si possible).
- Vous devez joindre le recto et le verso de la feuille de match Dans le cas où la copie de la feuille de match ne serait pas exploitable, la Commission ne la traitera pas et considérera que la feuille de match est non parvenue

Dans tous les cas, vous devez conserver les originaux et vous devez pouvoir les fournir en cas de demande. L'envoi tardif (après 48 h 00) de la feuille de match entraînera 2 unités administratives de pénalité au club fautif. Dans le cas où la feuille de match ne serait pas parvenue à la Commission gestionnaire le deuxième mardi après la rencontre, deux cas sont à envisager :

Le score n'a pas été saisi :

Sans aucune nouvelle des équipes dans ce délai, le match sera perdu par pénalité aux deux équipes. (0 point, 0 but Pour, 0 but Contre)

Si l'équipe non responsable de l'expédition de la feuille de match se manifeste par écrit (courrier, fax ou courriel) avant la date limite indiquée sur le bulletin, le résultat enregistré sera celui acquis sur le terrain, mais l'équipe fautive marquera 0 point.

Le score a été saisi :

Sans aucune nouvelle de l'équipe chargée de l'envoi de la feuille de match dans ce délai, le résultat enregistré sera celui acquis sur le terrain, mais l'équipe fautive marquera 0 point.

## **CLUBS A EQUIPES MULTIPLES**

**N'OUBLIEZ PAS DE FOURNIR UNE LISTE NOMINATIVE PAR EQUIPE A VOTRE COMITE D'AFFILIATION POUR LE PREMIER WEEK-END DE NOVEMBRE.**

**VOUS POUVEZ EGALEMENT EN FOURNIR UNE COPIE A VOTRE COMITE GESTIONNAIRE.**

**VOIR REGLEMENT ACTUEL DE FOOT A 11 EN IDF FSGT**

**Article 15 : Clubs à équipes multiples**

**Pour les clubs ayant plusieurs équipes engagées dans les compétitions Football, dans des moments de pratique différents ou identiques, une liste nominative par équipe devra être obligatoirement fournie à la Commission d'affiliation pour le premier week-end de novembre, à charge pour celle-ci de les adresser aux commissions gestionnaires des différentes compétitions.**

**Passé cette date, seuls des nouveaux licenciés pourront compléter ces listes. En l'absence de liste, le joueur sera attaché à l'équipe avec laquelle il a fait son premier match de la saison.**

**Aucun glissement de joueurs d'une équipe à l'autre ne pourra être effectué après le premier week-end de novembre.**

**En Championnat, une équipe peut faire figurer un maximum de 4 joueurs issus d'une autre équipe du club et/ou munis d'une autorisation.**

**Concernant cet article, un mail a été envoyé à chaque équipe concernée et à leur Comité d'affiliation**

## 2 – RESULTATS

FEUILLE DE MATCH

O = ORIGINALE - M=MAIL

RI = RESULTAT INSCRIT

N.S = RESULTAT NON SAISI

### SM VETERANS NIVEAU B - RESULTATS JOURNEE 13 – 02/03/2024

LES JOYEUX DE L ASOM	Exempt		
U.F.C. VETERANS	7 / 2	MIB STEPHANE RIBEIRO FC	M
ASC PANTIN B	3 / 1	RAFALE OC	M
AS BAOBAB	2 / 1	ASC BNP PARIBAS CTIP	M
AS MULTISPORTS	1 / 3	US GAZELEC TELETRIC	M
AS DILA	0 / 5	SAI AIT ISSAD V	M

### CLASSEMENT GENERAL AU 05/03/2024 - SAMEDI MATIN VETERANS B

N°	Equipe	PTS	J	G	N	P	F	Pe	But+	But-	Diff	B/P	A G	ARB	UA	UP
1	U.F.C. VETERANS	28	11	8	1	2	0	0	51	25	+26	0	0	0	0	4
2	AS BAOBAB	26	10	8	0	2	0	0	36	17	+19	0	0	0	0	8
3	US GAZELEC TELETRIC	26	11	7	3	1	0	0	32	16	+16	0	0	0	25	7
4	LES JOYEUX DE L ASOM	26	11	6	3	2	0	0	37	27	+10	0	0	0	0	5
5	AS MULTISPORTS	23	11	5	2	4	0	0	31	30	+1	0	0	0	0	4
6	ASC BNP PARIBAS CTIP	22	10	5	2	3	0	0	33	21	+12	0	0	0	0	9
7	MIB STEPHANE RIBEIRO FC	21	11	4	2	5	0	0	38	36	+2	0	0	0	3	8
8	SAI AIT ISSAD V	17	11	3	1	6	1	0	22	33	-11	0	0	0	7	4
9	AS DILA	14	11	2	0	8	1	0	26	63	-37	0	0	0	1	1
10	ASC PANTIN B	13	9	2	0	7	0	0	16	32	-16	0	0	0	0	4
11	RAFALE OC	11	10	1	0	8	0	1	16	38	-22	0	0	0	2	1

## 3 – EQUIPES AYANT USÉES DE LEUR DROIT DE REPORT

Groupe	Demandeur	Journée	Date	Rencontre	
SM Vétérans B	LES JOYEUX DE L'ASOM	04	18/11/23	AS COMMUNAUX DE PANTIN B	LES JOYEUX DE L'ASOM
SM Vétérans B	SAI AIT ISSAD V	08	06/01/24	US GAZELEC TELETRIC	SAI AIT ISSAD V

Les dates de report de match proposées par la CFY peuvent être changées si les deux équipes en décident d'une autre.

Toutefois, et afin d'éviter tout litige, avant la rencontre, un accord écrit des deux équipes devra parvenir obligatoirement à la CFY.

## 2023 / 2024 – REPORT DE MATCH SAMEDI MATIN – VETERANS B

Club demandeur	J	Date	Date report	RENCONTRE	
X	07	09/12/23	?	AS MULTISPORTS	AS COMMUNAUX DE PANTIN B
X	10	20/01/24	13/04/24	AS COMMUNAUX DE PANTIN B	AS DILA
X	10	20/01/24	13/04/24	US GAZELEC TELETRIC	MIB STEPHANE RIBEIRO FC
X	10	20/01/24	13/04/24	SAI AIT ISSAD V	ASC BNP PARIBAS CTIP
X	10	20/01/24	13/04/24	RAFALE OC	U.F.C VETERANS
X	10	20/01/24	13/04/24	LES JOYEUX DE L'ASOM	AS BAOBAB
X	11	27/01/24	?	ASC BNP PARIBAS CTIP	AS COMMUNAUX DE PANTIN B

## 4 – SANCTIONS SPORTIVES

### Sous-commission des litiges

#### **Dossier 06 – J13 – 020324**

#### **J13 – 02/03/2024 – AS BAOBAB / ASC BNP PARIBAS CTIP**

Réception rapport du joueur ALLEL Belkacem – Licence n°393616 – ASC BNP PARIBAS CTIP

Suite à l'expulsion du joueur ALLEL Belkacem – Licence n°393616 – ASC BNP PARIBAS CTIP annulant une action de but, la sous-commission de discipline des Yvelines décide de suspendre ce joueur pour le prochain match pour empêchement d'une action de but sans risque pour l'intégrité physique de l'adversaire.

**(Voir l'article 44 – Tableau des sanctions applicables – Alinéa : A2 du règlement des compétitions de football à 11 en IDF actuellement en vigueur)**

**LA PRESENTES DECISION EST SUSCEPTIBLE D'APPEL DEVANT LE BUREAU D'APPEL REGIONAL DANS LES CONDITIONS DE FORME ET DE DELAIS PREVUS A L'ARTICLE 37 DU REGLEMENT DES COMPETITIONS DE FOOTBAL A11 EN Ile-De-France ET EN VERTU DE L'ARTICLE 39 DU REGLEMENT DISCIPLINAIRE DE LA FSGT.**

bar@idf.fsgt.org

### Liste des cartons

Com.	DJ	COMP	DIV	Date	NOM du joueur	N° Licence	CLUB	C	US
78	SM	Chpt	VETERAN B	02/03/24	ALLEL Belkacem	393619	ASC BNP PARIBAS CTIP	Rouge (3)	3

### Liste des Unités de Pénalités (UA & UP)

EQUIPE(S)	JOURNEE	DATE	UA / UP	MOTIF	UNITE(S)
ASC BNP PARIBAS CTIP	13	02/03/24	UP	DERNIER DEFENSEUR EMPECHANT UNE OCCASION DE BUT	3
SAI AIT ISSAD V	13	02/03/24	UA	NON SAISI RESULTAT SUR INTERNET	2

# Equipe Yvelines résultats Foot à 11 & Foot à 7

## Autres journées de pratique

### FOOT A 11 - LUNDI - GROUPE B

ASMR BORUSSIA DES POTOS

#### CHAMPIONNAT - JOURNEE N°7

04/03/2024	<a href="#">ASMR BORUSSIA DES POTOS</a> / <a href="#">ATLETICO BAGNOLET</a>	3 - 0F
04/03/2024	<a href="#">LES ANCIENS DE ROSNY</a> / <a href="#">FENOFOOT ACADEMIE</a>	1 - 3
04/03/2024	<a href="#">WINAMAX FC</a> / <a href="#">STV TEAM 93</a>	1 - 4
04/03/2024	<a href="#">FC PARIS ARC EN CIEL A</a> / <a href="#">MA BELLE ETOILE FC</a>	2 - 7

### FOOT A 7 - LUNDI - Groupe B - PD2

ASMR INTER MINOTS

#### CHAMPIONNAT - JOURNEE N°1

11/03/2024	<a href="#">US GAZELEC ISD A</a> / <a href="#">DABKE FC</a>	R César - 20h15 - 93 Ile Saint Denis
11/03/2024	<a href="#">ASMR INTER MINOTS</a> / <a href="#">FC MONTAGUEZ</a>	Parc des Sports Bobigny n°5B-20h30

### FOOT A 7 - LUNDI - DIVISION 2 - NORD

UNITED SPORT CLUB

#### CHAMPIONNAT - JOURNEE N°6

26/02/2024	<a href="#">UNITED SPORT CLUB</a> / <a href="#">THE SOLOGNE SHOOTING GAME A</a>	1 - 2
27/02/2024	<a href="#">FC PRISMA MEDIA</a> / <a href="#">AS AKATSUMI</a>	4 - 2
27/02/2024	<a href="#">LEVALLOIS ENTRAIDE</a> / <a href="#">FC VIKINGS UNITED</a>	0F - 5
29/02/2024	<a href="#">AMICALE DES FOOTBALLEURS PARISIENS</a> / <a href="#">AS-FOSSE / ALSTOM</a>	3 - 5

### FOOT A 7 - LUNDI - DIVISION 2 - SUD

ASM ST CYR & ASM ST CYR B

#### CHAMPIONNAT - JOURNEE N°6

27/02/2024	<a href="#">SPORTING LIBAN</a> / <a href="#">BORUSSIA TOOLBAR</a>	5 - 0F
26/02/2024	<a href="#">ASM ST CYR</a> / <a href="#">TEAM DE L OUEST</a>	5 - 5
26/02/2024	<a href="#">ASM ST CYR B</a> / <a href="#">WCR</a>	3 - 8
26/02/2024	<a href="#">LB FOOT</a> / <a href="#">EXEMPT</a>	EXEMPT
27/02/2024	<a href="#">AS BULL</a> / <a href="#">FC GENERATION</a>	3 - 4

### FOOT A 7 - JEUDI - Groupe B

CPAM 78

#### CHAMPIONNAT - JOURNEE N°13

21/03/2024	<a href="#">JSBP</a> / <a href="#">FOOT NOISY C</a>	M Gentilini - 20h15 - 93 Noisy Le Sec
15/02/2024	<a href="#">LES POTOS CARRES</a> / <a href="#">DANTESQUE DE PANAME</a>	3 - 7
15/02/2024	<a href="#">OLYMPIQUE DE PANTIN</a> / <a href="#">CPAM 78</a>	5 - 0F
15/02/2024	<a href="#">NEW TEAM 75</a> / <a href="#">HAVANA FC</a>	0 - 3

### FOOT A 7 - JEUDI - Groupe D

ASMR BORUSSIA DES POTOS

#### CHAMPIONNAT - JOURNEE N°14

14/03/2024	<a href="#">OZONOS UNITED FC</a> / <a href="#">SP17</a>	Stade de la Porte d Asnières - 21h - Paris 17
14/03/2024	<a href="#">AS PARIS HABITAT OPH</a> / <a href="#">LOS POLLOS ECLATOS</a>	S Lenglen 2A - 19h50 - Paris 15
14/03/2024	<a href="#">EINTRACHT VILLIERS BARRACUDA</a> / <a href="#">FFF</a>	L Biancotto - 19h45 - Paris 17
22/02/2024	<a href="#">RACING CLUB KENEIL</a> / <a href="#">ASMR BORUSSIA DES POTOS</a>	5 - 0F

## 5 – DÉSIGNATIONS DES ARBITRES



Les désignations des arbitres officiels ne sont plus publiées dans les bulletins.  
Vous trouverez les désignations d'arbitres sur la page de votre équipe du site  
[www.footsgtidf.fr](http://www.footsgtidf.fr)

## 6 – JOUEURS SUSPENDUS

Gestion	DJ	Nom du club	Nom du joueur	Licence	Chpt	Coupe	A compter	Jusqu'au	Commentaires
75	LS	RC BONDY	LABEAU NICOLAS	911015	Oui	Oui	15/05/2023	15/05/2024	Suspendu pour 12 mois
75	ME	A.F.P.P.	DA SILVA Jonathan	287965	Oui	Oui	28/11/2023	28/05/2024	Suspendu pour 6 mois
75	DM	ACP CHOISY LE ROI	ALVES Nicolas	324856	Oui	Oui	03/12/2023	03/09/2025	Suspendu pour 21 mois - Période(s) de neutralité du 15/06 au 15/09 inclus
75	DM	AC VILAR DE PERDIZES	DE ARAUJO Goncalo	423038	Oui	Oui	12/12/2023	12/06/2024	Suspendu pour 6 mois
75	LS	ASC VITRY	AKIAL Nadinn	210571	Oui	Oui	09/01/2024	09/09/2024	Suspendu pour 8 mois
75	VS	TEAM AUTREMONDE 11	HARBI Karim	458809	Oui	Oui	02/02/2024	02/06/2024	Suspendu pour 4 mois
75	VS	RACING FC	VELASQUEZ Jhonnatan	426102	Oui	Oui	02/02/2024	02/06/2024	Suspendu pour 4 mois
75	DM	ACP CHOISY LE ROI	GOMES Filipe	324854	Oui	Oui	04/02/2024	04/04/2024	Suspendu pour 2 mois
75	DM	ACP CHOISY LE ROI	ALVES FOLHA David	209539	Oui	Oui	03/12/2023	03/05/2024	Suspendu pour 3 mois + 2 mois joueur suspendu ayant participé sur une rencontre
75	DM	ACP CHOISY LE ROI	OLIVEIRA GOMES Helder	209523	Oui	Oui	03/12/2023	03/05/2025	Suspendu pour 15 mois + 2 mois suspendu joueur ayant participé sur une rencontre
75	DM	ACP CHOISY LE ROI	DA CRUZ Fernando	209521	Oui	Oui	03/12/2023	03/05/2025	Suspendu pour 15 mois + 2 mois joueur suspendu ayant participer sur une rencontre
75	DM	ACP CHOISY LE ROI	GONCALVES Paulino	209527	Oui	Oui	06/03/2024	06/05/2024	Suspendu pour 2 mois délégué responsable d'avoir fait pariciper sur une recondre des joueurs suspendus
78	SM	ASC BNP PARIBAS CTIP	ALLEL Belkacem	393619	Oui	Oui	02/03/2024		Suspendu pour 1 match suite à un carton rouge.
92	SM	FC ZARSA B	BEN NEJMA Mehdi	193493	Oui	Oui	02/02/2024	02/04/2024	Suspendu pour 2 mois
92	SM	FC ZARSA B	BEN JAAFER Ramzi	443360	Oui	Oui	02/02/2024	02/05/2024	Suspendu pour 3 mois fermes et 3 lois avec sursis
92	SM	FC ZARSA B	HAFIAEDH Mohamed	193494	Oui	Oui	02/02/2024	02/04/2024	Suspendu pour 2 mois fermes et 7 mois avec sursis
93	SA	ETOILE ROUGE	TAGZOUT ILYES	55560256	Oui	Oui	10/12/2022	10/03/2024	Suspendu pour 15 mois - Période(s) de neutralité du 15/06 au 15/09 inclus
93	SA	CS CHILI	FLOREZ VALENCIA SEYF	959437	Oui	Oui	18/02/2023	18/02/2025	Suspendu pour 24 mois (Article 44, Tableau B, Alinéa 26)
93	SA	CS CHILI	DE OLIVEIRA Dylan	218292	Oui	Oui	18/02/2023	18/08/2024	Suspendu pour 18 mois Suspendu pour 18 mois (Article 44, Tableau B, Alinéa 25)
93	LS	WINAMAX FC	MARINHO José	435834	Oui	Oui	22/01/2024	22/03/2024	Suspendu pour 2 mois
93	LS	AMERICA CALI	ARIAS SIERRA Michel Angelo	324881	Oui	Oui	22/01/2024	22/03/2024	Suspendu pour 2 mois fermes
93	SA	AS MALGACHE A	OHANNES Ohan Jean	335065	Oui	Oui	10/02/2024		Suspendu pour 3 matchs
93	SA	NOVIS ACADEMY	DIALLO Moussa	461291	Oui	Oui	02/03/2024		Suspendu, en attente de décision

Gestion	DJ	Nom du club	Nom du joueur	Licence	Chpt	Coupe	A compter	Jusqu'au	Commentaires
93	LS	MA BELLE ETOILE FC	MEDOUNI Angel	447740	Oui	Oui	04/03/2024		Suspendu pour 1 match suite à un carton rouge.
93		FC NOISY LE SEC	THIAM DEMBA	55623052	Oui	Oui	28/01/2023	28/01/2025	Suspendu pour 24 mois - Période(s) de neutralité du 15/06 au 15/09 inclus
94	JS	MAJESTICS UNITED	SIONIS NORI	811254	Oui	Oui	22/06/2022	22/06/2029	Suspendu pour 7 ans - voies de faits et circonstances aggravantes
94	JS	MAJESTICS UNITED	TRAORE BABA	831075	Oui	Oui	22/06/2022	22/06/2027	Suspendu pour 60 mois voies de fait sur adversaires
94	JS	MAJESTICS UNITED	YATTE YAHYA	55766289	Oui	Oui	22/06/2022	22/06/2029	Suspendu pour 7 ans - voies de faits et circonstances aggravantes
94	JS	MAJESTICS UNITED	GERNET DYLAN	55672533	Oui	Oui	22/06/2022	22/06/2028	Suspendu pour 72 mois voies de fait et circonstances aggravantes
94	JS	MAJESTICS UNITED	NEROVIQUE YOHAN	815406	Oui	Oui	22/06/2022	22/06/2028	Suspendu pour 72 mois voies de fait et circonstances aggravantes
94	VS	BOCA JUNIOR	VALDERRAMA GALLEGO ESTEBAN JORGE	820952	Oui	Oui	16/04/2023	16/10/2024	Suspendu pour 12 mois + période de neutralisé inclus DELAUNE
94	VS	FC CHOISY LE ROI VS	HAMDANI Abdelkader	219604	Oui	Oui	27/10/2023	27/07/2025	Suspendu pour 21 mois - Période(s) de neutralité du 15/06 au 15/09 inclus
94	SM	AS GO WEST	GIACALONE REMI	284953	Oui	Oui	02/12/2023	02/04/2024	Suspendu pour 4 mois
94	VS	U.F.C.	DEIVISSON GONÇALVES Weverton	455102	Oui	Oui	08/12/2023	08/06/2025	Suspendu pour 18 mois
94	VS	FC CHOISY LE ROI VS	EL HASSNAOUI Adil	429680	Oui	Oui	15/12/2023	15/06/2024	Suspendu pour 6 mois
94	SM	UA SOCIETE GENERALE B	KALLAT Ibrahim	458100	Oui	Oui	13/01/2024	13/03/2024	Suspendu pour 2 mois
94	SM	INTERNATIONALE METEQUE	BEN JEMAA Houcamme	181662	Oui	Oui	13/01/2024	13/03/2024	Suspendu pour 2 mois
94	VS	U.F.C.	LESSA Joenir Cardozo	428993	Oui	Oui	19/01/2024		Suspendu pour 2 matchs
94	VS	COLOMBIA FOOT	GRISALES LOPEZ Erminson	192823	Oui	Oui	27/02/2024	27/04/2024	Suspendu pour 2 mois. Article 44 C 32
94	VS	COLOMBIA FOOT	PEREA CEDENO Raul Alfredo	192752	Oui	Oui	27/02/2024	27/05/2024	Suspendu pour 3 mois. Article 44 C 32
94		USMT BOISSY HEMISPHERE	CROCHERAY SAMUEL	55767237	Oui	Oui	03/07/2019		Une interdiction définitive de participer directement ou indirectement à l'organisation et au déroulement des compétitions et manifestations sportives autorisées par une fédération délégataire ou organisées par une fédération agréée
LIF	DM	AS ESTORIL	BENZIADI Boubakare Sidik	354797	Oui	Oui	17/12/2023	17/04/2024	Suspendu pour 4 mois (Article 44 Tableau B Alinéa 21)
LIF	DM	FC ZARSA A	YAHYAOUI Wadi	394998	Oui	Oui	28/01/2024	28/03/2024	Suspendu pour 2 mois
LIF	DM	FC SOLVEIRA A	FRANCOIS Jean Baptiste Jason Benjamin	427017	Oui	Oui	25/02/2024		Suspendu, en attente de décision
LIF	DM	FC SOLVEIRA A	PEREIRA Nelson	180347	Oui	Oui	03/03/2024		Suspendu, en attente de décision

## Suspensions terminées

Gestion	DJ	Nom du club	Nom du joueur	Licence	Chpt	Coupe	A compter	Jusqu'au	Commentaires
92	SM	CLUB 92 CMCAS	NAAK Abderezak	262770	Oui	Oui	04/11/2023	04/03/2024	Suspendu pour 4 mois dont 2 avec sursis
93	LS	LES ANCIENS DE ROSNY	ZEHAR Sallim	193710	Oui	Oui	05/02/2024	05/03/2024	Suspendu pour 1 mois



# 7 – AUTORISATIONS

## Autorisations en cours

Nom du joueur	Club d'appartenance	Autorise au club	Licence	A compter
LAMVU-GARCIA Norman	FC CHIOTS	UA SOCIETE GENERALE A	238022	19/09/2023
GILLET Rudy	AS REGGINA CALCIO	US IVRY JJ ROUSSEAU	217306	20/09/2023
LIHAU Jonathan	PTV FOOTBALL CLUB	USMT CRETEIL SAINT MAUR	186982	18/09/2023
CHARA Mohamed	LA TEAM 2018	UA SOCIETE GENERALE A	187296	19/09/2023
ALMEIDA Yannick	LA TEAM 2018	UA SOCIETE GENERALE A	187302	21/09/2023
NGUY Anthony	AS CARTE CHANCE	ASA RIGONDES	209207	21/09/2023
VERUT Theo	AS DES FOOTBALLEURS BI-JAMBISTES DU LUNDI	LES GARS DU XV	195361	22/09/2023
KERROS Arthur	AS DES FOOTBALLEURS BI-JAMBISTES DU LUNDI	LES GARS DU XV	195354	22/09/2023
LAMOTHE GAETAN	PARIS PANTIN FC	AS FURIA D ALLERAY	231578	13/09/2023
CHERRAR Rayan	AS REGGINA CALCIO	US IVRY JJ ROUSSEAU	289126	28/09/2023
PINEAU Guillaume	SONCA FOOTBALL CLUB	CS SALVADOR ALLENDE	189664	29/09/2023
MILLION Sebastien	CS SALVADOR ALLENDE	TITANES CHILE FC	320864	29/09/2023
GAJARDO Remy	CS SALVADOR ALLENDE	TITANES CHILE FC	218287	29/09/2023
CASTRO PEREA Luis Alberto	AS CALI	LDU	192791	29/09/2023
MELO Christian	CS SALVADOR ALLENDE	TITANES CHILE FC	218278	06/10/2023
CORRALES BECERRA Yeison Alonso	AS CALI	LDU	238999	06/10/2023
HULOT MATHIEU	OLYMPIQUE DE PARIS	LES GARS DU XV	191093	26/09/2023
HAUDUROY NOGUE Eglantine	US PARIS XI	FIRE TEAM	382641	09/10/2023
DJEBRE Guy-Michel	LA TEAM 2018	UA SOCIETE GENERALE A	237817	05/10/2023
COIGNET Nicolas	AS CENTRE NATIONAL OPHTALMOLOGIE 15 20	RAFALE OC	243886	10/10/2023
HANDOURA Salem	SOCCA LIBRE	ACPAO 18	236785	10/10/2023
D'EAU Alan	SOCCA LIBRE	ACPAO 18	183597	10/10/2023
LOPES Daniel	MEUTE FC	USJTO CHOISY	218176	06/10/2023
MUTEL Robin	FC MITARD	ASA RIGONDES	236419	19/10/2023
TMIMI Sarah	FIRE TEAM FOOTBALL CLUB	US PARIS XI	385907	23/10/2023
JUNG Annabelle	LES CLIMATISEUR.EUSES	FIRE TEAM	192045	30/10/2023
GHEDDOUCHE Dgema	AS ESTORIL	FC VITRY 94	210544	02/11/2023
OTMANI Nabil	AS ESTORIL	FC VITRY 94	210346	02/11/2023
BOUKHARI HOCINE	Club92Cmcas	FUTBOL TOTAL	205182	02/11/2023
MEUNIER Thomas	HAVANA FC	NOYAU DUR FC	193545	03/11/2023
LE NENAN Celia	ATLETICO BATIGNOLLES	LES CLIMATISEUR.EUSES	383636	16/11/2023
TAPSOBA Aubain	CHATO FOOTBALL CLUB	UA SOCIETE GENERALE B	385566	28/11/2023
BETTON Remi	CLUB DEFENSE BALARD ARCUEIL	LOS POLLOS ECLATOS	251641	29/11/2023
GAUTHIER Johanna	FIRE TEAM FOOTBALL CLUB	US PARIS XI	425398	12/01/2024
GONTIER Xavier	EUROGROUP FC	CLUB DEFENSE BALARD-A	189420	26/01/2024
KIENTZ Laure	FIRE TEAM FOOTBALL CLUB	US PARIS XI	385910	05/02/2024
EL KOUT Ali	FC SKALLA	CM AUBERVILLIERS B	286176	07/02/2024
LECLERCQ Etienne	AMICITIA FOOTBALL CLUB	ANTONY FC	369895	09/02/2024

# 8 – BUREAU D'APPEL REGIONAL DU 15/02/2024



Fédération Sportive et Gymnique du Travail

Bureau d'Appel Régional

Ligue Ile-de-France FSGT - 14 rue Scandicci 93500 Pantin

Tél : 01.49.42.23.42 - Email : bar@idf.fsgt.org

## Réunion du 15/02/2024

En raison des difficultés d'organisation en présentiel l'appel de décision à traiter, le B.A.R. a décidé de gérer ce dossier par voie de visioconférence.

### Dossier n°4 Championnat Foot à 7 - D1 A Nord - Match du 04/12/2023 3WK - AS JEUNES DE COLOMBES

#### Membres du B.A.R présents :

Alain GIBEAU (Comité 94), Pascal LAVILLE (Comité 75) et Fred SAFRAOUI (Comité 93)

#### Personnes convoquées :

3WK		AS JEUNES DE COLOMBES	
MAATOUK Julien	Présent	ALAOUI Al Amine	Présent
BENADINER Nicolas	Excusé	EL FTIR Hicham	Excusé
PENNES Baptiste	Excusé		

#### 1ère instance :

Comité FSGT 92 - La Commission de Discipline - PV envoyé par mail aux clubs le 21/12/2023.

#### Décisions prises :

La Commission décide :

- Pour défaut de feuille de match : Match perdu par pénalité pour les 2 équipes
- Pour coup réciproques : suspension d'un match ferme et de 3 mois avec sursis (Article 44 Tableau A Ligne 12) pour PENNES Baptiste
- Pour récidive de comportement ayant provoqué une bagarre générale et du fait de la non-identification des joueurs cités dans les rapports : suspension de 4 matchs fermes et d'un sursis d'une saison (Article 44 Tableau A Ligne 9) l'équipe AS JEUNES DE COLOMBES.
- Pour la passivité du responsable de l'équipe lors des évènements : suspension de 6 mois avec sursis (Article 44 Tableau A Ligne 9) pour le dirigeant ALAOUI Al Amine.

#### Appel :

Demande recevable de AS JEUNES COLOMBES, celui-ci porte sur le nombre de matchs durant de suspension infligé à l'équipe.

#### Eléments du dossier :

- Feuille de match
- PV de la Commission de disciplines
- Rapports 3WK
- Rapport AS JEUNES DE COLOMBES

**Décision du Bureau d'Appel Régional :**

Dans un premier temps, le B.A.R. prend la décision d'annuler la décision initiale de la Commission de Discipline du Comité FSGT 92, suite à des incohérences lors de la prise de la décision.

Après avoir pris connaissance des éléments du dossier et auditionné les personnes présentes, le B.A.R. a décidé à l'unanimité de :

- Pour défaut de feuille de match, rencontre perdue par pénalité aux deux équipes
- Pour coups réciproques, suspension d'un match ferme pour M. PENNES Baptiste, licencié n°204859 du club 3WK (Article 22-11 du règlement disciplinaire).
- Suspension de 4 matches fermes de l'équipe AS JEUNES DE COLOMBES (Article 22-4 du règlement disciplinaire).
- Aussi, ayant pu identifier M. EL FTIR Hicham, licencié n°418357 de l'équipe AS JEUNES DE COLOMBES comme la personne ayant provoqué l'arrêt du match par son comportement, celui-ci est suspendu pour une durée de 3 mois à compter du 04/03 au 04/06 inclus (Article 22-11 du règlement disciplinaire).
- M. ALAOUI AL Amine (licencié n°205165), responsable de l'équipe AS JEUNES DE COLOMBES écope d'un avertissement pour ne pas avoir tenu son rôle de dirigeant de l'équipe lors des faits et a déjà été averti par le Comité 92 qu'à la prochaine incartade de son équipe, ce dernier devra déclencher la procédure anti-violence.

**La présente décision est susceptible d'un recours auprès du CNOSF, chargée de la commission de conciliation (article L141-4 du code du sport).**

**La saisine du CNOSF est un préalable obligatoire (article R141-5 du code du sport). Celle-ci doit être effectuée dans les 15 jours suivants la notification et la publication de la décision contestée (article R141-15 du code du sport).**